

Reçu en préfecture le 18/11/2020

Affiché le

ID: 064-246400337-20201112-D2020_116-DE



Délibération n°2020-116

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 12 novembre 2020)

<u>Date de convocation</u>: 30 octobre 2020 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 31 Nombre de délégués votants: 32 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 12 novembre 2020 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, salle Espalungue à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

<u>Présents titulaires</u>: Mmes MOURTEROT, BERGES, CANDAU, LAHOURATATE, GANTCH, CASSOU, BLANCHET, BARRAQUE, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT, TOULOU et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE, SANZ.

Absents ou excusés : M. GABASTON, GARROCQ.

Pouvoir: M. GABASTON à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : M. LEGLISE

OBJET : ECONOMIE - SOUTIEN A UN PROJET D'ITINERANCE SENSORIELLE EN VALLEE D'OSSAU PORTE PAR L'UPPA

RAPPORTEUR: Monique MOULAT, Vice-présidente en charge du développement économique

Dans le cadre du parcours Loisirs, Tourisme et Développement Territorial du Master Tourisme de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), un atelier d'ingénierie touristique est organisé autour de la transition touristique en montagne. La communauté de communes a alors été sollicitée par le master tourisme enseigné à l'UPPA pour être partenaire et soutenir le projet qui sera porté par les étudiants du master : la création d'une itinérance sensorielle et récréative en Vallée d'Ossau.

Ce projet d'itinérance sensorielle a pour objectif de proposer un réseau de parcours proposant des balades sonores comme outil de réappropriation sensible du territoire. Il s'agit-là d'une mise en tourisme de lieux ordinaires dans une démarche de slow-tourisme.

Les étudiants de master développeront leur projet dans le cadre de l'Association Master Tourisme. La première phase du projet consiste à la réalisation d'un diagnostic de territoire qui permettra d'identifier les acteurs locaux et le fonctionnement du territoire. La deuxième phase sera la réalisation concrète de parcours et déplacements, sous forme pédestre ou cyclable, qui favoriseront le développement des mobilités douces respectueuses de l'environnement.

Ce projet, d'un montant total de 21 772 €, participe au développement économique et touristique du territoire de la vallée d'Ossau, c'est pourquoi il est proposé que la communauté de communes le soutienne financièrement à hauteur de 7 620,20 € (35%). En effet, la réalisation des étudiants pourra être exploitée par la communauté de communes dans ses projets de développement touristique et économique.

Le rapport entendu,

- VU, le Budget Primitif de l'Année 2020,
- VU, les crédits ouverts au compte 022 « Dépenses Imprévues » en fonctionnement,
 Le Conseil Communautaire à l'unanimité :
- ADOPTE le présent rapport ;
- APPROUVE le soutien de la communauté de communes au projet d'itinérance sensorielle portée par l'UPPA pour un montant de 7620,20 €.
- DECIDE le transfert des montants indiqués comme ci-dessous, sur la section de fonctionnement :

Dépenses			
N° de compte	Nature du compte	Débit	Crédit
022 (022)	Dépenses imprévues	- 7621€	
6574 (65)	Subv. Fonct. aux asso. & autres pers. de droit privé	Sante de con	+ 7621€

Le Président Vallande Jean-Paul CASAUBOI